

s'en fait sentir. A mon honorable ami qui nous fait le reproche de n'avoir pas mentionné la révision du tarif dans le discours du Trône, je me contenterai de faire observer que je n'ai pas souvenance qu'une révision du tarif ait jamais été mentionnée dans le discours de Son Excellence. Le sujet trouve plutôt sa place dans l'exposé budgétaire. C'est lorsqu'il fait son exposé, et pas avant, que le ministre des Finances doit laisser savoir s'il y aura ou s'il n'y aura pas de révision du tarif. Il ne serait guère compatible avec nos usages parlementaires que cette déclaration fût comprise dans le discours du Trône, car elle serait susceptible de favoriser la spéculation. Il est donc prudent de n'aborder ce sujet qu'en temps opportun et de faire en sorte que la révision du tarif laisse tout le monde sur le même pied.

Mon honorable ami a imaginé de corriger l'erreur de la divine Providence en gratifiant le pays de ce qu'il appelle une "protection suffisante." Mais qu'est-ce qu'une protection suffisante? Mon honorable ami nous en a souvent parlé en prenant toujours grand soin de ne rien préciser. Par "protection suffisante" on peut entendre tout ou rien—vous payez et faites votre choix. Celui qui favorise une modification complète du tarif peut se dire: "Voilà précisément ce qu'il me faut; je verrai mes espoirs les plus chimériques se réaliser." D'autre part, celui qui ne désire que peu de changement peut également se dire: "L'état actuel des choses me donne satisfaction, et je sais qu'on n'y changera presque rien." En dépit de toutes les réticences de mon honorable ami, on sait maintenant à quoi s'en tenir sur ce qu'on entend par "protection suffisante." Le "Star," de Montréal, qui est aujourd'hui le principal organe du parti conservateur, a laissé sortir le chat du sac. Ce journal répand dans toutes les parties du pays les doctrines conservatrices et se charge de fournir au corps électoral les explications qu'on ne peut obtenir du chef de l'opposition. Lisez le "Star," vous y trouverez en tête des articles de fond le manifeste suivant qu'il publie chaque jour depuis un an environ:

AU GOUVERNEMENT DU CANADA.

Donnez aux manufacturiers, aux ouvriers et aux cultivateurs du Canada un tarif semblable à celui qui a fait des Etats-Unis la patrie des manufacturiers, des ouvriers et des cultivateurs les plus heureux qui soient au monde.

La patrie des manufacturiers, des ouvriers et des cultivateurs les plus heureux qui soient au monde." Je dirai plutôt le foyer des factions, des trusts et de l'anarchie.

AUX MANUFACTURIERS DU CANADA.

Forcez le gouvernement à vous donner un tarif aussi bon que celui qui a fait la richesse des manufacturiers américains. Lorsqu'on nous aura donné ce tarif vous paierez à vos ouvriers canadiens un salaire égal à celui que reçoivent les ouvriers américains.

Je plaindrais nos ouvriers s'ils devaient se contenter du salaire qu'on accorde aux travailleurs des Etats-Unis.

AUX OUVRIERS DU CANADA.

Etudiez la situation de l'ouvrier américain. Prêtez main forte à vos patrons afin d'obtenir pour eux et pour vous un tarif qui vous iendra maîtres du marché canadien.

Mais, M. l'Orateur, au moment où le peuple et le gouvernement des Etats-Unis cherchent à secouer le joug que font peser sur eux les manufacturiers, les trusts et les syndicats nés du tarif, irons-nous commettre la criminelle folie de nous imposer un joug semblable? Irons-nous, au moment où, de tous côtés, les usines américaines ferment leurs portes, adopter pour notre pays la politique qui a provoqué la crise dans laquelle nos voisins se débattent aujourd'hui? Au moment où les salaires des ouvriers américains subissent une diminution de dix, de vingt et même de quarante pour cent, irons-nous demander aux ouvriers du Canada d'être assez peu soucieux de leurs intérêts pour favoriser l'adoption du tarif américain?

Non, M. l'Orateur. Personnellement j'admire beaucoup les Etats-Unis. Je n'ai jamais fait mystère de la profonde admiration que je professe pour cette grande nation—et elle est vraiment grande—et nul ne peut lire son histoire sans s'émerveiller des rares qualités qui la caractérisent. Eh bien! si grande que soit mon admiration pour les Etats-Unis, ce n'est cependant pas vers eux que je porterais mes regards s'il me fallait chercher quelque modèle. Nous pouvons faire mieux. Je n'irais pas chercher de modèle en dehors du Canada. Notre politique douanière, nos institutions valent mieux que celles de nos voisins. Notre politique douanière repose sur des principes de modération, tandis que celle des Etats-Unis repose sur l'exagération. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'elle a conduit ce pays-là bien près de la guerre civile. Mais que se passe-t-il aujourd'hui chez nos voisins? On y trouve un état de choses peu rassurant, un état de choses bien différent de celui qui prévaut au Canada. Au sommet de l'échelle sociale américaine se trouvent les riches manufacturiers, les organisateurs de trusts et de syndicats qui ont tout bonnement réduit le pays à leur payer tribut. Et que voit-on au bas de l'échelle? Presque l'anarchie, la grève y règne presque constamment; les institutions ouvrières vont jusqu'à punir ceux de leurs membres qui s'enrôlent dans la milice, les empêchant ainsi d'accomplir leur premier devoir envers la patrie. Voilà l'état de choses qui prévaut aux Etats-Unis; voilà le modèle que ces messieurs de la gauche nous conseillent de prendre. Loin de nous le jour où nous devrions aller chercher nos inspirations aux Etats-Unis en matière fiscale ou autre. Continuons comme nous avons commencé, restons fidèles à nous-mêmes et ne cessons jamais de diriger nous-même notre propre barque. Nous poursuivrons la politique dont nous nous sommes faits les champions par le passé, nous resterons fidèles à nos traditions et nous nous laisserons guider par le bon sens dans la voie de la modération et de